



TEXTE ADOPTÉ n° 617  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

10 mars 2011

---

---

## PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord de sécurité sociale  
entre le Gouvernement de la République française  
et le Gouvernement de la République de l'Inde.*

**(Texte définitif)**

*L'Assemblée nationale a adopté, sans modification, le projet  
de loi, adopté par le Sénat en première lecture, dont la teneur  
suit :*

---

Voir les numéros :

*Sénat :* 345 (2009-2010), 123, 124 et T.A. 40 (2010-2011).

*Assemblée nationale :* 3076 et 3190.

---

### Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Inde, signé à Paris le 30 septembre 2008 <sup>(1)</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 10 mars 2011.*

*Le Président,*  
*Signé : BERNARD ACCOYER*

---

(1) Nota : voir le document annexé au projet de loi n° 3076.



ISSN 1240 - 8468